

PROJECTIM

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 euros
Siège social : 24-26 boulevard Carnot les Caryatides, 59000 Lille
494 114 010 R.C.S. Lille Métropole
La "Société"

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 13 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, le président de la Société a pris les décisions suivantes.

Après avoir pris connaissance du projet de fusion-absorption de la Société (l'"**Absorbée**") par la société SOCIETE GENERALE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT IMMOBILIERS - SOGEPROM, société anonyme au capital de 54.450.000 euros, ayant pour siège social est situé au Immeuble Ampère E+, 34-40 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 722 065 257, associé unique de la Société et des décisions de l'associé unique de la Société en date du 13 février 2025 ;

ayant pris acte que ce projet de fusion s'inscrit dans le cadre plus général de la restructuration du groupe en vue de la simplification et la rationalisation financière, juridique et opérationnelle de ses structures, ainsi que la réduction de ses coûts de fonctionnement ;

ayant pris acte que la Société :

- ne détient aucun actif immobilier ;
- ne détient aucun droit de propriété intellectuelle ;
- n'a pas émis d'obligations ou de valeurs mobilières donnant accès à son capital ;

ayant pris acte que, conformément à l'article R. 236-3 du Code de commerce, le président doit arrêter une situation comptable datée de moins de trois mois de la signature du traité de fusion,

décide, d'arrêter la situation comptable de la Société au 31 décembre 2024.

Le Président

DocuSigned by:
Philippe DEPASSE
854EB32DB74B4EC...